



PLAIDOYER POUR LE DROIT À L'EUTHANASIE

Agrégé de Philosophie, enseignante et militante laïque, Nadia Geerts vient de publier *L'après-midi sera courte. Plaidoyer pour le droit à l'euthanasie* (éd. L'Harmattan), un témoignage dans lequel elle explore les différentes facettes de l'euthanasie au regard de l'accompagnement de sa mère dans ce processus de mort choisie. Nadia Geerts présentera son livre le mercredi 24 avril 2019 à 20h au CCLJ.

L'expérience très personnelle de l'accompagnement de votre mère dans sa démarche a-t-elle modifié certaines perceptions que vous aviez préalablement sur l'euthanasie ?

Je n'avais pas de perception de l'euthanasie. J'avais des convictions, ça oui, particulièrement celle qu'un Etat laïque ne peut interdire à quelqu'un de mettre fin à sa vie, si nécessaire avec l'aide d'un médecin, si sa situation médicale est sans issue. Mais je n'avais jamais réfléchi à ce que cela impliquait, concrètement. L'euthanasie restait pour moi quelque chose de très théorique. Cependant, je pense que cette expérience a modifié mon rapport à la mort. Je pense que comme beaucoup de gens, j'en avais peur. Aujourd'hui, je sais que mourir peut être une belle chose, lorsque c'est ce qu'on appelle de ses vœux, et que la mort n'a rien d'effrayant en soi.

Votre plaidoyer pour l'euthanasie consiste-t-il en une manière de dédramatiser la problématique ?

Pour une part, certainement. Je suis convaincue qu'il serait temps de dédramatiser la mort. Après tout, heureusement que nous mourons, sans quoi nous serions très rapidement face à un problème de surpopulation encore plus préoccupant qu'il ne l'est aujourd'hui. Alors, mourir quelques semaines ou mois plus tôt que si l'on avait laissé aller les choses jusqu'au décès naturel, est-ce vraiment si dramatique ? Pour ma part, je n'échangerais pour rien au monde la mort de ma maman, paisible, sereine, détendue, contre le spectacle d'une pénible agonie.

Comment expliquez-vous que la société n'est pas encore prête à accepter l'euthanasie en dépit de sa dépénalisation ?

Je pense que la société belge accepte largement l'euthanasie. En revanche, nous sommes encore très démunis pour gérer tous ses « à-côtés ». Nous restons imprégnés de l'idée que la mort est quelque chose de terrible. Or, le fait que des individus choisissent

leur mort, et que leurs proches acceptent cette décision, fait que la mort n'est plus nécessairement perçue par les proches comme un drame, et peut même être vécue comme quelque chose de positif. Et nous n'avons pas encore les codés culturels permettant d'accompagner convenablement, d'un point de vue affectif et psychologique, quelqu'un qui demande à mourir - et moins encore ses proches.

N'est-ce pas le corps médical qui se trouve dans une situation particulièrement délicate, voire inconfortable ?

Je ne trouve pas. La loi est claire, elle délimite les conditions auxquelles une euthanasie peut être pratiquée. Et les médecins ont le droit de refuser d'en pratiquer pour des raisons de conscience. Chose regrettable à ce sujet, ils n'ont pas l'obligation de renvoyer leur patient à un confrère ou une consœur disposé à pratiquer un tel acte, ce qui complique singulièrement les choses pour des personnes en fin de vie - je dirais presque « par définition » - et en situation de détresse, qui ont parfois le même médecin traitant depuis 40 ans et n'ont aucune idée d'où se tourner si celui-ci refuse.



Plus largement, je pense que le corps médical doit renoncer au fantasme d'une médecine dont le rôle essentiel est de guérir. Bien sûr, la médecine guérit souvent, et c'est heureux. Mais je pense qu'il est temps de faire prévaloir un rôle plus humble et plus noble à la fois, qui est de soulager. Et d'admettre que parfois, seule la mort peut soulager. ©